



République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

*Établissement de Développement des Espaces Verts d'Alger
Pépinière d'El Alia Route Nationale N° 05 Oued - Smar Alger*

Tél (028) 98 24 04 - Fax (028) 98 21 01

NIF : 000016001498070

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de Développement des Espaces Verts de la WILAYA D'ALGER (EPIC EDEVAL) informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 08/2025 (RELENCE SUITE À UNE INFRUCTUOSITÉ) portant : « Acquisition de Végétaux » en Un (01) Seul Lot : Lot N°01 : Acquisition d'arbres, Publié dans les deux (02) quotidiens nationaux suivants : HORIZONS et EL MASSA en date du : 29/09/2025, les presses électroniques agréées : DZWATCH et AKHBAR DZAIR en date du : 29/09/2025 Et le BOMOP Semaine du 05 au 11 Octobre 2025, Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° Lot	Soumissionnaire Retenu	Délai-de Livraison	Délai de Garantie	Note Technique /60	Montant Minimum TTC En DA	Montant Maximum TTC En DA	Observations
Lot N°01	ALILI SEBTI NIF: 196809260003928	Cinq (05) Jours	Six (06) Mois	45/60	32 011 000,00 DA	95 342 800,00 DA	Dossier de Candidature, Offre Technique et Offre Financière Acceptés

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière.

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la WILAYA D'ALGER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP.